

## SPÉCIALISTE

*Des militaires qualifiés dans les domaines techniques et administratifs assurant le soutien opérationnel des unités de la Gendarmerie nationale*



## RÉSERVISTE

*Des hommes et des femmes de la réserve opérationnelle assurant, en dehors de leur activité professionnelle, le renfort aux unités de la Gendarmerie nationale.*



# 0820 220 221

N° Indigo 0,09 € TTC/MN

### PRINCIPALES CONDITIONS

- Être de nationalité française.
- Être âgé de 17 ans révolus et moins de 29 ans à la signature du contrat.
- Être apte physiquement.
- Taille minimale:
  - 1,54 m pour les hommes;
  - 1,50 m pour les femmes.
- Détenir un diplôme qui varie en fonction de la spécialité:
  - CAP, BEP;
  - BAC, brevet de technicien;
  - BTS, DUT ou tout titre de fin de 1<sup>er</sup> cycle.

### LES SPÉCIALITÉS

La Gendarmerie nationale recrute des sous-officiers des corps de soutien technique et administratif (CSTAGN) dans les huit spécialités suivantes:

- administration et gestion du personnel;
- gestion logistique et financière;
- affaires immobilières;
- restauration collective;
- auto-engins blindés;
- armurerie;
- imprimerie;
- infirmerie.

### DÉPÔT DE CANDIDATURE

Lors de l'ouverture des sélections, auprès de la brigade de gendarmerie du lieu de domicile ou dans un des 25 centres d'information et de recrutement de la gendarmerie (dont 4 outre-mer). (Les adresses sont disponibles sur le site internet, rubrique: Approfondir > Près de chez vous).

### RÉMUNÉRATION

- Solde en sortie d'école: 1 260 € (net pour un célibataire).
- Maréchal des logis, 5 ans de Services: 1 397 € (net pour un célibataire).

### PRINCIPALES CONDITIONS

- Être de nationalité française.
- Être en règle au regard du service national:
  - pour les hommes nés avant 1979, avoir satisfait aux obligations du service national ou en avoir été légalement dispensés;
  - pour les hommes âgés de moins de 25 ans et les femmes nées à partir de 1983, avoir satisfait aux obligations de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).
- Posséder l'aptitude pour exercer une activité dans la réserve:
  - apte physiquement;
  - taille minimale (PMG): 1,70 m pour les hommes et 1,60 m pour les femmes;
  - ne pas avoir été condamné;
  - être âgé de 17 ans au moins.

### FORMATION

Dès que vous avez rempli les obligations du service national et avant l'âge de 30 ans, dans le cadre des Périodes Militaires d'Initiation ou de Perfectionnement à la Défense Nationale, vous pouvez vous porter candidat à:

- une Préparation aux Missions de la Gendarmerie (PMG), d'une durée de 15 jours;
- ou à une Préparation aux Missions Supérieure de la Gendarmerie (PMSG), d'une durée de 30 jours.

### MISSIONS

Après obtention du Brevet PMPDN/PMG ou PMPDN/PMSG, vous pouvez demander à être admis dans la réserve opérationnelle de la Gendarmerie nationale:

- après examen de votre dossier et des besoins de la gendarmerie, vous pourrez souscrire un engagement à servir dans la réserve (ESR) et recevrez une affectation dans la réserve opérationnelle;
- vous renforcerez régulièrement les unités de gendarmerie proches de votre domicile, pour participer aux missions quotidiennes (patrouilles de surveillance, conseils et secours, services d'ordres...);
- vous bénéficierez d'une formation continue permettant d'accéder aux grades supérieurs;
- vous serez doté de tenues de service et d'une carte de réserviste;
- vous recevrez une rémunération journalière pour chacune de vos missions.



# OFFICIER



Des décideurs opérationnels  
professionnels de la sécurité  
au service du public

## PRINCIPALES CONDITIONS

- Être de nationalité française.
- Être âgé de 27 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours\*.
- Être titulaire d'un diplôme validant la fin de la première année du grade de master ou d'un certificat de scolarité validant l'année précédant celle de l'attribution du grade de master\*\*.

## DÉPÔT DE CANDIDATURE

- Dans un centre d'information et de recrutement de la gendarmerie. (Les adresses sont disponibles sur le site internet, rubrique : Approfondir > Près de chez vous).
- Date limite de dépôt des dossiers le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année.

## DATES DES ÉPREUVES DU CONCOURS

- Écrits en février.
- Oraux en juin.
- Intégration en août.

## RÉMUNÉRATION – LOGEMENT

- Solde en école: 1 870 € (net pour un aspirant cédibataire).
- Solde en début de carrière: 2 604 € (net pour un lieutenant, moins de 6 ans de service).
- Logement concédé par nécessité absolue de service.

(\*) La condition d'âge peut être reculée d'un temps égal à celui effectué au titre du volontariat dans les armées, sans toutefois pouvoir excéder un an.

(\*\*) Peuvent également se présenter aux épreuves du concours les candidats justifiant qu'ils accomplissent la dernière année d'études en vue de l'obtention du diplôme exigé. Ils ne sont cependant admis à l'École des officiers de la Gendarmerie nationale que s'ils justifient de la possession du diplôme exigé à la date d'intégration.

### Demande de renseignements

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  Officier

Code postal : ..... Ville : .....  Gendarme

Tél. : ..... Age : .....  Volontaire

Mail : .....  Spécialiste

Sexe :  M  F Niveau d'études : .....  Réserviste

# GENDARME



Des professionnels de la sécurité,  
au coeur de l'événement,  
au contact de la population  
et au service du citoyen

## PRINCIPALES CONDITIONS

- Être de nationalité française.
- Être âgé de 18 ans révolus et moins de 36 ans à la signature du contrat.
- Être apte physiquement.
- Taille minimale:
  - 1,70 m pour les hommes;
  - 1,60 m pour les femmes.
- Aucun diplôme n'est exigé.

## DÉPÔT DE CANDIDATURE

A tout moment auprès de la brigade de gendarmerie du lieu de domicile ou dans un des 25 centres d'information et de recrutement de la gendarmerie (dont 4 outre-mer). (Les adresses sont disponibles sur le site internet, rubrique : Approfondir > Près de chez vous).

## ÉPREUVES DE SÉLECTION

(sur deux jours, au chef-lieu de la région)

- Mathématiques, dictée, rédaction.
- Un questionnaire à choix multiples (QCM) de connaissances générales.
- Des tests psychotechniques.
- Un entretien avec un officier.
- Une épreuve sportive.

## FORMATION EN ÉCOLE

- 10 mois sous le régime de l'internat.
- A l'issue, affectation possible sur l'ensemble du territoire national.

## RÉMUNÉRATION – LOGEMENT

- Solde en école: 1 350 € (net pour un cédibataire).
- Solde de départ en unité: 1 668 € (net pour un cédibataire).
- Logement concédé par nécessité absolue de service.

# VOLONTAIRE



Des volontaires sous contrat\*  
servant en unités opérationnelles  
ou occupant des emplois\*\*  
administratifs ou techniques,  
pour une première expérience  
professionnelle forte  
et valorisante.

## PRINCIPALES CONDITIONS

- Être de nationalité française.
- Être âgé de 17 ans révolus et de 26 ans au plus.
- Être apte physiquement.
- Taille minimale:
  - agent de police judiciaire adjoint: 1,70 m (hommes) et 1,60 m (femmes).
  - autres emplois: 1,54 m (hommes) et 1,50 m (femmes).
- Posséder au minimum un CAP ou une expérience professionnelle.

## DÉPÔT DE CANDIDATURE

A tout moment auprès de la brigade de gendarmerie du lieu de domicile ou dans un des 25 centres d'information et de recrutement de la gendarmerie (dont 4 outre-mer). (Les adresses sont disponibles sur le site internet, rubrique : Approfondir > Près de chez vous).

## ÉPREUVES DE SÉLECTION

(sur une demi-journée, au chef-lieu de la région)

- Un test psychotechnique.
- Un questionnaire de connaissances générales et une épreuve de compréhension (pour les agents de police judiciaire adjoints).
- Un entretien avec un officier pour les « emplois particuliers » et les aspirants (bac+3 « AGIV »).

## FORMATION EN ÉCOLE

- 13 semaines pour les agents de police judiciaire adjoints.
- 6 semaines pour les emplois particuliers.
- 3 mois pour les aspirants (AGIV).
- A l'issue, affectation possible sur l'ensemble du territoire.

## RÉMUNÉRATION – LOGEMENT

- Solde variant suivant le grade de 809 à 996 € (net pour un cédibataire).
- Hébergement gratuit, allocation d'alimentation.

(\*) Contrat d'une durée minimum d'un an renouvelable dans la limite de 5 ans.

(\*\*) Par exemple: secrétaires, informaticiens, mécaniciens automobiles, conducteurs véhicules légers ou poids lourds, magasiniers caristes, métiers du bâtiment et de la restauration, linguistes, musiciens, choristes, jardiniers, horticulteurs, aides moniteurs éducation physique, coiffeurs...